

Séance plénière du 21 décembre 2017

Discours de Nathalie Sarrabezolles

Lors de la séance plénière du 21 décembre, Nathalie Sarrabezolles, Présidente du Conseil départemental du Finistère, a souhaité évoquer dans son discours introductif « la mémoire des victimes de l'accident de Millas, dans les Pyrénées orientales, qui a coûté la vie à six enfants et blessé dix-sept autres (...) et adresser des « condoléances aux familles en deuil ». La présidente a tenu également à « rendre hommage à François-Régis Hutin, figure emblématique de la presse, de la presse locale, journaliste, figure emblématique de la liberté d'expression et des combats humanistes. »

A également été rappelé que **le contexte budgétaire du département** du Finistère : « Cette année 2018 s'annonce comme **une année de stabilisation**, après une période d'adaptation et d'évolutions, liée à la réforme territoriale notamment. (...) La plus grande difficulté que nous rencontrons, depuis quelques années, dans la phase de préparation budgétaire, est **l'incertitude**. (...) La nature de nos recettes n'a que peu évolué, et il s'agit certainement déjà d'un débat en soi : comment se satisfaire qu'une collectivité, qui exerce par délégations de compétences, grâce aux lois de décentralisation, des politiques publiques décidées nationalement, ait **si peu d'autonomie budgétaire** ? A croire que la confiance n'est pas au rendez-vous. »

Malgré une pression budgétaire induite par la réduction des dotations de l'Etat, Nathalie Sarrabezolles a tenu à rappeler que « depuis le début des années 80, nous avons fait la preuve de notre **responsabilité**, de notre **sérieux**, de notre capacité d'**innovation** et de **créativité** dans les politiques publiques ».

Elle a également rappelé **sa position vis-à-vis de l'Etat** en affirmant « qu'il était nécessaire de prendre en compte la spécificité des territoires ; la proposition d'un contrat à écrire département par département ou région par région n'est donc pas pour nous une mauvaise chose ».

En ce sens, Nathalie Sarrabezolles a notifié l'envoi d'un courrier au Premier Ministre. Par cette démarche, « Je lui propose de nouvelles expérimentations en termes de solidarité territoriale, afin de mieux coordonner les actions de l'Etat et celles du Conseil départemental (...) Nouvelles coopérations territoriales, nouvelles propositions de travail avec l'Etat, nous avançons en gardant à l'esprit l'impérieuse nécessité d'un service public adapté et opérant, solidaire, attaché à favoriser l'égalité et l'inclusion ».

En outre, La Présidente du Conseil départemental du Finistère, a notifié à l'assemblée son inquiétude vis-à-vis de l'annonce du Premier ministre de faire 13 milliards d'économie dans les budgets des 319 plus grandes collectivités à partir de 2019.

En tant que **nouvelle membre de la Commission exécutive de l'Assemblée des départements de France** elle a rappelé la position des Président.e.s de Départements : « D'une part, nous demandons que soient regardée différemment la part de notre budget consacrée aux

politiques de solidarité que nous assurons pour l'Etat et pour lesquels celui-ci a déjà une dette qui croit année après année (105 millions d'euros en 2017 pour le Finistère).

D'autre part, au-delà d'une nouvelle ponction sur les finances des départements, difficilement supportable au regard des baisses de dotations déjà subies, - je rappelle qu'il s'agit de près de 120 millions pour le Finistère -, cette décision pose **la question de la libre administration des collectivités** puisque nos budgets devront être établis après discussion avec les préfets.

Concernant **les priorités de la majorité du Conseil départemental du Finistère en terme d'accessibilité** du et en Finistère : « **améliorer la ligne ferroviaire** Brest Rennes et Quimper Rennes pour obtenir un temps de trajet de 3h entre Brest et Paris, comme entre Quimper et Paris. Je viens d'adresser un courrier en ce sens à Elisabeth Borne, Ministre des transports, qui doit venir dans notre département au mois de janvier prochain. (...) Cette volonté de répondre aux aspirations des habitantes et des habitants, **d'assurer l'équité territoriale**, nous l'avons en Finistère. Nous la déclinons dans nos politiques, dans nos décisions, dans nos dispositifs ».

Concernant la question de la **sectorisation des collèges**. Nathalie Sarrabezolles a rappelé « les deux principes qui président aux choix que nous proposons : la qualité des conditions d'études des collégiennes et des collégiens, de toutes les collégiennes et de tous les collégiens du Finistère, et l'aménagement du territoire(...). Il nous faut considérer la question des équipements, mais également des enseignements. La Direction académique est donc associée aux discussions. **Rien n'est figé** et nous sommes à l'écoute en vue de faire évoluer les propositions autant que faire se peut, mais je le répète, nous sommes des élu.e.s du Conseil départemental ; c'est bien une vision départementale que nous proposerons.

Par ailleurs, dans le domaine **des ressources humaines**, La Présidente du Conseil départemental a rappelé la position des élu.e.s de la majorité Finistère et Solidaires : « nous proposons aujourd'hui de décider d'un nouveau régime indemnitaire pour les agents. Je voudrais ici rappeler les principes que nous avons voulu poser en préalable : nous avons souhaité qu'aucun agent ne perde de revenu, voulu donner plus pouvoir d'achat aux agents les moins rémunérés et apporter plus d'équité.

Le cadre est fixé par décret et prévoit **une nouvelle approche, par métiers et non plus par grades** ». Bien entendu, Nathalie Sarrabezolles a rappelé avec force que « si quelques ajustements sont à faire, nous nous y attacherons, mais il était important à nos yeux de proposer dès 2018, une amélioration du pouvoir d'achat d'une grande partie des agents » et également de dire que « ce sont bien les agents qui sont présents, physiquement, qui accomplissent les missions, qui sont au contact des usagers. C'est irremplaçable ».

Enfin, Nathalie Sarrabezolles a fait l'annonce de « porter pour 2018, **année européenne du patrimoine culturel**, de notre patrimoine commun, ce souhait de solidarité, de fraternité, qui nous portera loin, ensemble ».